

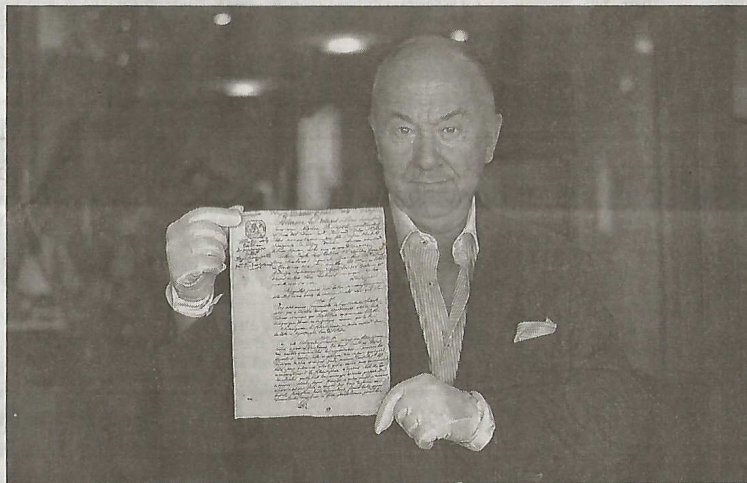
Escroquerie Alors que la procédure pénale s'annonce impressionnante et pleine de surprises, l'héritage convoité de Gérard Lhéritier, l'ex-empereur déchu des manuscrits anciens, oppose les mandataires et attise les appétits

Aristophil : patrimoine à vendre

Nancy. Aristophil, ses 35.000 clients grugés, son milliard d'euros de préjudice estimé et... sa guerre de tranchées entre mandataires judiciaires. Autour du trésor de la société de Gérard Lhéritier, le PDG d'Aristophil né à Nancy, et mis en examen pour escroquerie en bande organisée, une bataille rangée s'est soldée le 7 mars par une décision importante du TGI de Paris. « Les mandataires ont gagné par KO. Le contrat validé le 1^{er} février entre la SAS Patrimoine écrit et M^e Monique Legrand, qui gère les 52 indivisions a été annulé par le tribunal. « Patrimoine écrit » n'est plus gestionnaire des indivisions. Il reste dans le paysage l'appel d'offres des mandataires avec ce rebondissement au tribunal du 7 mars », explique Guy Grandgirard, pugnace président de l'Association de défense des consommateurs (ADC 54).

Appel d'offres international

Avec Arnaud Delomel, l'avocat qui défend le « pôle Aristophil » au sein de l'ADC 54, Guy Grandgirard a décoré la procédure de l'appel d'offres. Aristophil disposait de biens qui constituaient son patrimoine, au premier rang desquels figurent les stocks d'œuvres, manuscrits anciens, lettres, abrités en chambre forte. Le patrimoine comprend aussi les parts que



■ Lhéritier en 2014, à Villeneuve-Loubet, avec le contrat de mariage de Napoléon et Joséphine.

Photo DR

la société frauduleuse a elle-même investies dans ses propres produits financiers, liés à la vente d'œuvres manuscrites à plusieurs propriétaires. Il s'agit d'indivisions non rachetées ou non vendues aux clients. Les mandataires qui se font la guerre peuvent donc vendre ces biens, mais pas les 52 indivisions sur 74 identifiées, qui restent la propriété des clients et épargnants lésés en France et à l'étranger. « Si des biens étaient vendus sans l'accord

des indivisaires, ou copropriétaires, notamment les contrats Amadeus, des recours pourraient être engagés », prévient Guy Grandgirard, qui s'interroge. « Nous attendons que M^e Legrand qui gère ces 52 indivisions et qui a été nommée il y a cinq mois, fasse bouger les choses. Nous n'avons encore vu aucune convocation d'AG ! », déplore le président d'ADC 54.

Pour racheter le patrimoine d'Aristophil et reprendre les

130.000 lettres et manuscrits, un appel d'offres international a été lancé par M^e Leloup-Lejeune. Il a été déclaré infructueux, mais plusieurs sociétés ou personnes morales sont candidates. La société « Patrimoine écrit » de Frédéric Vieillard, un ancien courtier, a déposé une offre. Mais elle n'est pas la seule à s'intéresser à l'héritage convoité de Gérard Lhéritier. L'Adilema, une association de défense des clients est en piste, ainsi qu'une société

A livre ouvert

► Le « pôle Aristophil » de l'ADC 54 gère pas moins de 500 dossiers de clients lésés. Il organise une réunion en juin à Nancy, pour laisser le temps aux procédures complexes d'évoluer.

► C'est en avril que l'on saura qui a été retenu parmi les quatre propositions d'appel d'offres en lice le 7 mars.

► L'ADC 54 n'a pas fait d'offre de reprise du patrimoine d'Aristophil. Une décision que Guy Grandgirard justifie : « Nous ne sommes pas intéressés par les stocks. Seul l'intérêt des clients nous intéresse et la défense de leur patrimoine ».

► L'ADC 54 travaille aussi sur le dossier Artecoca : les personnes peuvent contacter l'association sur livres@adc54.fr

luxembourgeoise, filiale d'une société suisse. Même Patrick Le Lay, l'ex-PDG de TF1, est sur les rangs, par le biais de « Nominoe », société qui a des liens avec les maisons de ventes, Christie's et Piasa... Une autre source, proche du dossier, évoque une procédure pénale impressionnante de 1.818 cotes et 1,3 m de haut. Décidément, toujours beaucoup de papier pour une escroquerie au manuscrit ancien.

Pascal SALCIARINI

Antoine Deltour, le lanceur d'alerte vosgien à l'origine du scandale

Quel illustrateur pour Le Mag ?